



Procès-verbal
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAYS CARCASSONNAIS
 Jeudi 03 Juillet – 17h30
 Office Municipale des Sports et des Loisirs de Trèbes

<u>1^{er} COLLEGE</u>	Présent	Absent Excusé	Représenté
Monsieur le Maire ALZONNE			
Monsieur le Maire BARBAIRA			
Monsieur le Maire BOUILHONNAC	X		
Monsieur le Maire MAS CABARDES			
Monsieur le Maire ARZENS	X		
Monsieur le Maire CAPENDU			
Monsieur le Maire MALVES EN MINERVOIS		X	Bureau Pays Carcassonnais
Monsieur le Maire PUICHERIC			
Madame Le Maire VILLAR EN VAL		X	Bureau Pays Carcassonnais
Monsieur le Président de la CDC du Haut Minervois			
Monsieur le Maire CONQUES SUR ORBIEL		X	M. Saury
Madame le Maire LACOMBE			

<u>2^{ème} COLLEGE</u>	Présent	Absent Excusé	Représenté
Mr Robert ALRIC - Conseiller Général du Canton de Capendu			
Mr Jacques ARINO - Conseiller Général du Canton de Carcassonne II	X		
Mr Francis BELS - Conseiller Général du Canton du Mas Cabardès	X		
Mme Maryline MARTINEZ - Conseillère régionale		X	
Mr Henry GARINO - Conseiller Régional	X		
Mme Tamara RIVEL - Conseillère Générale du Canton de Carcassonne Est	X		
Mme JALABERT - Conseillère Général e du Canton de Saissac		X	Bureau Pays Carcassonnais
Mr Régis BANQUET - Conseiller Général du Canton d'Alzonne			
Mr Alain GINIES - Conseiller Général du Canton de Peyriac Minervois			
Mr Alain MARCAILLOU - Conseiller Général du Canton de Conques/Orbiel			
MrJean Claude PEREZ - Député-Maire		X	Bureau Pays Carcassonnais
Mr Pierre SARCOS - Conseiller Général du Canton Centre de Carcassonne			
Mr Alain TARTIER - Conseiller Général du Canton de Carcassonne Sud			
Mr Christian REBELLE - Conseiller Général du canton de Montréal			

<u>3^{ème} COLLEGE</u>	Présent	Absent Excusé	Représenté
Mr Jean CAIZERGUES - Chambre de Commerce et de l'Industrie			
Mr René PINIES - Centre Joë Bousquet / Maison des Mémoires		X	Bureau Pays Carcassonnais
Mr Pascal FOUICH – Office de Commerce de Carcassonne		X	Mme RIVEL

Mr Eric BERNARDINI – Citoyen		X	Bureau Pays Carcassonnais
Mr André TIQUET - Fédération du Bâtiment			
Mr SAINT MARTIN - Fédération départementale des Auberges de Jeunesse			
Mr Eric PECHADRE - Les Cabanes dans les Arbres	X		
Mme LODZIAK - Association Loddziak'art			
Mr Georges TARABIA - Citoyen		X	Bureau Pays Carcassonnais
MR Michel BODEVIN - Association "Atelier du Trénel		X	Bureau Pays Carcassonnais
Mr le Président - Syndicat du cru Cabardès			
Mr André DURAND - "Le Moulin à Papier de brousses"	X		
Mme Patricia MUNICK – IZARD - CFPM		X	Mme RIVEL
Mr Jean-Louis POUDOU		X	M. DURAND
Mr VERGNES - Chambre d'Agriculture de l'Aude		X	Mme RIVEL
Mr Michel YVON	X		
Mme Nadia GLEIZES – RAYA - Associations de Commerçants et Artisans de l'Aude			
Mr MASCARAQUE - F.A.O.L			
Mr RIVIERE - Association "Pierres sèches en Montagne Noire	X		
Mr Jean-François MENARD – Tribunal de Commerce			
Mme RESSEGUIER - Association "Emploi et Partage		X	MME RIVEL
Mme Monique SUBRA – Editions du Cabardès		X	Bureau Pays Carcassonnais
Mr Robert PECCOLO – La Marbrerie	X		
Mr Gilles FOUSSAT - Syndicat du cru Malepère			
Mr André SYLVESTRE - Chambre des Métiers			
Mme Magali MALET-LACUVE – Camping de Villegly		X	Bureau Pays Carcassonnais
Mme Marie Chantal FERRIOL - FNASSEM			

Le quorum est atteint : 1^{er} collège : 05
 2^{ème} collège : 06 **27/ 53**
 3^{ème} collège : 16

Présents hors bureau :

- M. COMBES Georges : Association ABRIBUS
- Mme MARIE-CALLEY Catherine : SUDFRANCE.FR
- M. CAVERIVIERE : Mairie de Monze
- M. DELBASSO : Carcassonne Agglo
- Mme ROBERT : Atelier du Livre
- Mme ROBERT : Expert comptable
- Mme HUZE : Commissaire aux comptes
- M. MENASSI : Mairie de Trèbes

Ouverture de la séance : Mme Tamara RIVEL , Présidente
 Madame la Présidente propose d'aborder **l'ordre du jour suivant :**

1. Validation du PV du CA 13 janvier 2014
2. Bilan Actions 2013 et perspectives 2014
3. Point sur le GAL des Pays Vignerons
4. Point sur la structuration touristique
5. Présentation des comptes 2013 de l'association
6. Approbation des comptes 2013 et lecture du rapport 2013 du commissaire aux comptes
7. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes concernant les comptes 2009 à 2012
8. Nomination du Commissaire aux comptes suppléant.
9. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration et du bureau du Pays Carcassonnais
10. Désignation d'un représentant du Pays au Conseil d'administration de la SCIC SUDFRANCE.FR
11. Questions diverses

1. Validation du procès verbal du conseil d'administration du 13 janvier 2014 :

Mme la Présidente demande aux membres du conseil d'administration présents s'ils ont des remarques ou des ajouts à faire sur le compte –rendu de la réunion du 13 janvier 2014.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le compte-rendu du conseil d'administration du 13 janvier 2014 est adopté à l'unanimité.

2. Bilan Actions 2013 et perspectives 2014 :

Mme la Présidente effectue un rappel du bilan 2013 :

Organisation de manifestations :

- Fête du Pays de Carcassonne
- Fête de la Saint Nicolas
- 14 Juillet avec VINCI Autoroute
- Bar des Sciences

Production et Animation d'émissions radios avec RCF Pays d'Aude :

- Rappel des différents partenaires sur l'année 2013

Coordination Culturelle :

- Agenda « Sortir en Pays de Carcassonne (Mise en place sur l'année avec une périodicité de 4 mois)

Café de Pays :

3 nouveaux Cafés de Pays en 2013 :

- Le Salon de Vauban (Cammazes)
- L'Arbre du Voyageur (Palaja)
- Le Rivassel (La Redorte)

Partenariat :

- AFPA Tourisme de Carcassonne pour les différentes manifestations.

Participation :

- Bourse d'échange de documentation touristique du CDT
- Assises du Tourisme
- Assises de la culture
- Voyage d'étude en Pays de Balagne (Corse)
- Eductour en Pays de Carcassonne
- Eductour en Pays du Val de Dagne

Encarts publicitaire réalisés dans l'année 2013 pour un montant de 21 896.91€

Documents papier	
Calendriers Chevalets 2014, 1800 ex	1495 TTC
Programmes « Fête du Pays de Carcassonne » 30 000 ex quadri Maquette OFFERTE par RESONANCE Communication	966,21€ TTC
Agenda « Sortir en Pays de Carcassonne » 1 édition juin à septembre 50 000 ex 1 édition oct à jan 2014 25 000 ex	10 345,49 € TTC
A la découverte de l'Art roman en Pays Carcassonnais 300 exemplaires (dont 100 ex offerts aux librairies Breithaupt et Maison de la Presse Carcassonne pour touristes)	354 € TTC
Documents papier TOTAL : 13 160, 70 TTC	
Communication sur magazines ciblés	
Centre France Publicité Auvergne	358.80€ TTC
LA GAZETTE DE MONTPELLIER, LA GAZETTE DE NÎMES, LA GAZETTE DE SETE -1 parution « Fête du Pays » Montpellier, Sète et Nîmes, Parution du 4 avril 2013 -Parution 4 pages Cafés de Pays dans la Gazette de MPL + 5000 dépliant (avec FRPAT) -Parution ¼ page quadri dans le magazine été aout 2013 -1/3 chandelle agenda de la Gazette de Mpl (3 parutions 21/11 28/11 et 5/12/2013) + 1 parution dans la Gazette de Sète	1564,36€ TTC 478,40€ TTC GRATUIT 1313,81€TTC TOTAL : 3356,57 € TTC
Les routes du Terroir.com 20 000 affichages bannière et lien sponsorisé	23,92€ ttc
Carte touristique « Voie Verte&Chemins-Toulouse/Sète à vélo » en partenariat avec VNF : 40 000 exemplaires (réparties dans les OT : Montolieu et Carcassonne)	598€TTC

OLE Magazine 20 000 ex sur Béziers Décembre Magie de Noël ¼ page	299€ TTC
RCF Pays d'Aude : 1 encart dans le programme 2012/2013	160€
Groupe LA DEPECHE Toulouse : Fête du Pays : Direct Matin 3 parutions 26/27/28 mars St Nicolas : Direct Matin + La dépêche Toulouse et Toulouse MAG : ½ page 1 parution dans chaque support Annonce légale (guide 8 circuits) juillet 2013	1463,90€ TTC 1770,08€ TTC 705,94€ TTC TOTAL : 3939,92€ TTC
Communication sur magazines ciblés TOTAL : 8736,21 € TTC	

Perspectives 2014 :

Nous reconduisons les mêmes opérations que par le passé : manifestations, partenariats, agendas culturels...
Cette année verra la 4^{ème} édition du Guide des 8 circuits (500 000 ex en 3 langues et présentoirs), la sortie exclusive du concept RANDOJEU pour le sud de la France : 2 projets financés dans le cadre du GAL des Pays Vignerons ainsi que la finalisation de la structuration touristique du territoire (étude menée par le cabinet Emotio à l'aide d'une avocate juridique spécialisée en tourisme et travaillant avec les instances ministérielles sur la réforme territoriale).

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité le Bilan actions 2013 et les perspectives 2014

3. Point sur le GAL des Pays Vignerons

La Présidente laisse la parole au Trésorier André Durand, membre du comité de programmation du GAL :

Pour commencer, Monsieur André Durand effectue un petit rappel :

Le GAL (Groupe d'Action Locale), constitué de 3 Pays (Pays Corbières Minervois (structure gestionnaire), Pays de la Narbonnaise (aujourd'hui Grand Narbonne) et le Pays Carcassonnais) coordonne le programme européen 2007/2013 (enveloppe financière 2,2 millions d'euros) et accompagne les porteurs de projets avec l'aide de 2 salariés : Karine Diaz-Turquay et Clélia Ruiz.

Si les débuts de ce GAL ont été difficiles (en 2011, seul 19% de l'enveloppe avaient été consommés), cette structure a trouvé sa vitesse de croisière dès 2012 (50% étaient consommés).



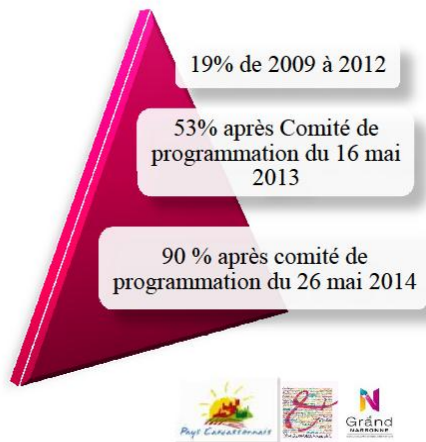
Nombre de dossiers programmés:	66	1 828 192 € <small>équivalent euros</small>
Nombre de dossiers dont le porteur de projet est privé:	23	607 959 €
Nombre de dossiers dont le porteur de projet est public:	43	1 220 232 €

Typologie des projets:	Nombre	FEADER	Montant Total des projets
COOPERATION	5	48 961 €	164 848 €
COMMERCIALISATION	8	119 942 €	469 319 €
ANIMATION TERRITORIALE	13	434 096 €	841 067 €
FORMATION INFORMATION	4	60 546 €	121 886 €
PROMOTION	12	496 821 €	944 098 €
HEBERGEMENT	4	133 034 €	480 866 €
AGRITOURISME	16	448 657 €	1 163 843 €
ETUDES	4	86 135 €	180 816 €
66	1 828 192 €	4 366 743 €	

dont 5 concernent le fonctionnement du GAL
Les projets d'hébergement sont forcément aussi des projets de commercialisation et des projets agrotouristiques puisque c'est une condition d'obtention du FEADER sur notre GAL (priorité ciblée)

Répartition par territoire	Nombre	FEADER	Montant Total des projets	publics	privés
Grand Narbonne	19	782 228,60 €	1 867 184 €	7	12
Pays Carcassonnais	17	198 767,83 €	470 338 €	13	2
Pays Corbières Minervois	15	468 831,51 €	1 161 231 €	12	5
Périmètre GAL	15	378 363,59 €	867 990 €	11	4
66	1 828 191,53 €	4 366 743 €	43	23	

Financements	Montant projets	en % du montant total des projets	en % du montant éligible des projets
	dont éligible		
FEADER	1 828 192 €	42%	43%
CG11	269 287 €	6%	6%
CRLR	328 827 €	8%	8%
Etat	11 701 €	0,3%	0%
Autres publics	135 963 €	3%	3%
<i>DONT GRAND NARBONNE</i>	<i>109 870 €</i>		
Autres privés	45 514 €	1%	
Autofinancement public et privé	1 595 386 €	37%	37%
<i>dont appelant du FEADER</i>	<i>941 518 €</i>	<i>22%</i>	
Contreparties totales	1 655 854 €	38%	39%
Non éligible fnmctms public	99 271 €	2%	2%



Rappel des projets déposés par le Pays Carcassonnais :

-RANDO-JEU : Rallyes autour de sentiers de randonnées labellisés par la FFRP (Topoguide du Pays), offre destinée à un large public où se mêlent jeu de plein air, activité sportive, culture et pédagogie ainsi que la découverte des produits locaux. Choix de 3 sentiers où l'on retrouve soit un Café de Pays (La Redorte), soit un sentier ampélographique avec des viticulteurs ouverts 7j/7 (Monze), soit un site du Pays Cathare avec vente de produits locaux (Abbaye de Villelongue).
 Montant total : 14 499,86 € HT avec 3272,30€ d'autofinancement pour le Pays, 1439,68€ pour le CG (initialement prévu 1812€ d'où un surcroît d'autofinancement pour le Pays), 1812€ pour le CR et 7974,92 pour le FEADER.
 Dossier complet déposé le 27 juin 2013.

-GUIDES 8 CIRCUITS : 4^{ème} édition avec appui fort sur les produits locaux : 300 000 ex en français, 100 000 en anglais et 100 000 es en espagnol.
 Montant total : 77 850,62 € HT avec 17 291,18€ d'auto financement pour le Pays, 8 870,80€ de subvention CG, 8 870,80€ de subvention CR et 42 817,85€ de FEADER.
 Dossier complet déposé le 27 septembre 2013.

Rappel important : Le Pays est dans l'obligation d'avancer la totalité de ces 2 sommes (TVA comprise) avant de pouvoir être remboursé par les financeurs (Etat, Région, Département et FEADER), ce qui implique d'avoir une trésorerie importante pour le Pays.

Pour le guide des 8 circuits, nous avons appris le 30 avril dernier que le Conseil Général et le Conseil régional ne nous accompagneraient financièrement sur ce dossier, ce qui entrainerait pour le Pays, un déficit de 17 741,60€.
 Une lettre est partie auprès de chaque Président afin de solliciter un avis plus favorable sur un document qui fait l'unanimité auprès des prestataires touristiques.
 Pas de réponses à ce jour.

Monsieur GARINO (Conseiller Régional du Languedoc Roussillon) se propose pour faire un point au niveau de la Région pour comprendre ce refus.

Le Conseil d'administration souhaiterait des informations sur l'enveloppe financière du Grand Narbonne qui est plus importante que celle du Carcassonnais : le Président du GAL des Pays Vignerons pourra développer ce point lors de l'Assemblée générale du 10 juillet prochain.

Retour sur la participation du Pays Carcassonnais au fonctionnement du GAL des Pays Vignerons :

En 2012, l'association du Pays Carcassonnais est passée en Maitrise d'ouvrage public, ce qui nous a permis d'augmenter notre cotisation au GAL : 13 000€ (au lieu de 10 619€) mais d'être remboursé par les fonds européens à hauteur de 10 000€ avec une contrepartie d'animation de territoire au bénéfice du GAL équivalente à ¼ temps d'un salarié (en l'occurrence Valérie Lafon).

Pour l'année 2013, la contribution a été majorée (14 238,04€ au lieu de 13 000€) du fait de la non prise en compte par le Conseil Général de l'Aude des relais d'animation, dans l'assiette des dépenses éligibles et le Conseil d'administration du 24 octobre 2013 avait validé ce nouveau montant.

Nous sommes en fin de programmation (Rappel : la convention de gestion 2007/2013 signée par tous les territoires avec l'Etat nous engage jusqu'à décembre 2015, période transitoire de suivi de dossiers.) avec quelques dates importantes :

- achèvement de l'opération : 1 juin 2015 (factures acquittées)
- dépôt du dossier de paiement au Gal : 30 juin 2015
- transmission au service instructeur : 15 juillet 2015
- date de paiement des financeurs nationaux : 15 septembre 2015
- transmission paiement à l'ASP : 15 novembre 2015

Retour sur la participation des territoires au fonctionnement du GAL des Pays Vignerons pour 2014 et 2015

La participation des territoires membres au fonctionnement du GAL des Pays Vignerons s'élève donc à :

- ⇒ **10 435 euros pour 2014**
- ⇒ **5657 euros pour 2015** (uniquement sur la période de janvier à avril 2015 et non jusqu'en décembre 2015 comme nous y obligeait initialement la convention de gouvernance puisque nous ne travaillerons pas sur la préparation du GAL 2014/2020).

Cette participation peut être versée de façon forfaitaire pour les années 2014 et 2015 ou de façon annuelle, au choix des territoires concernés.

Elle devra en tout état de cause être mandatée et payée avant le 30 avril 2015.

La Présidente soumettra à l'Assemblée générale l'autorisation de signer l'avenant à la gouvernance locale du 2 avril 2012 pour le GAL des Pays vigneron, annexe financière 2014 et 2015.

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité le volet GAL des Pays Vignerons

Retour sur le projet de coopération interterritoriale :

Tout GAL se doit de présenter un projet de coopération interterritoriale et lors du dernier CA, nous vous avons présenté le projet suivant et son financement (2000€ en auto-financement de projet (même somme pour les autres partenaires du GAL des Pays Vignerons) et 2600€ de TVA non éligible) :

« Le canal du midi : une destination culturelle et touristique à valoriser, un vecteur de promotion des productions agricoles locales. »

En partenariat avec le Gal des Terroirs du Pays Lauragais et le Gal Itinérance du Pays Haut Languedoc et Vignobles (34), avec les objectifs suivants : mobiliser un réseau de partenaires prêts à initier quelques actions simples et rapides qui pourraient déboucher sur un projet plus ambitieux à inscrire dans les programmations à venir, si cette première expérience s'avère probante. Projets à réaliser d'ici fin 2014.

Retour sur les axes principaux :

Axe 1 : « mieux connaître ce qui se fait ici et ailleurs ».

Action 1 : « mise en place d'un centre de ressources virtuel »

Action 2 : « mise en place d'un Eductour « Canal du midi »

Action 3 : participation d'une délégation au Congrès mondial des canaux à Toulouse

Action 4 : visite de réalisations menées sur d'autres canaux en France.

GAL responsable : Gal des Terroirs du Pays Lauragais

Toutes ces actions ont été réalisées avec succès.

Axe 2 : « Promouvoir le canal, ses acteurs et ses produits »

Action 1 : « Mise en place d'un événementiel itinérant le long du canal »

Action 2 : « Mise en place d'outils de communication : Agenda événementiel, carte touristique, expo...

GAL responsable : GAL des Pays Vignerons.:

L'année 2013 a vu la concrétisation d'une exposition itinérante sur le Canal du Midi qui parle et interroge sur les fonctions du canal, ses liens avec les hommes, les produits, les territoires autour de 5 thèmes :

1/ Introduction : pourquoi cette exposition, un autre regard sur le canal

2/ Un lien entre des territoires :

- De l'Atlantique à la Méditerranée
- Les territoires traversés : des ressources, des paysages divers

3/ Une voie de transport :

- Transport de marchandises
- Transport de passagers
- La plaisance

4/ Une source de travail et d'activité

- Les métiers liés au canal
- Les ports et activités de loisirs
- Les activités indirectes (irrigation)

5/ Un espace qui évolue ?

- Un espace qui évolue ? Et demain ?

Pour notre territoire, l'escale aura lieu à La Redorte le jeudi 28 août 2014 toute la journée.

Axe 3 : « Aménagement de haltes dans chacun des Pays traversés, respectant un cahier des charges commun »

Action 1 : Mise en place de RIS présentant les boucles de randonnées accessibles depuis le canal.

Action 2 : Réalisation de mobiliers urbains (tables, bancs, panneaux, poubelles, etc.)

GAL responsable : Itinérance Pays Haut Languedoc et Vignobles : lancement de l'étude pour "l'élaboration d'un guide de préconisations des futures haltes de repos le long du Canal du Midi".

Enfin, un projet de coopération est prévu sur l'année 2014 avec l'ADT 11 :
« Projet de canal numérique » avec les objectifs suivants :

Mettre à disposition de la clientèle sur le linéaire et les 5 kms de part et d'autre :

- De l'Information sur l'offre de Tourisme
- De l'Information sur l'offre de Services

Les contenus seront diffusés à travers plusieurs types de supports : vidéos, photos, etc. en mobilisant différentes techniques : drones, Go Pro, Time lapse, etc., selon les thématiques.

Budget : Le maître d'ouvrage public ADT 11 déposera un dossier auprès de chacun des GALs au prorata du linéaire (Lauragais : 30%, Pays Vignerons : 55%, Itinérance : 15%) et s'établira comme suit :

- Coût global HT = 75 250 €
- Co financements identifiés : ADT 11 : 15% - Région LR : 30% - LEADER : 55 %

Autre projet de coopération sur fin 2014/ début 2015 avec le grand Narbonne et VNF :

« Etude pour l'aménagement des abords du Canal du Midi et l'élaboration d'un plan de référence « Hameau du Somail »

VNF et le Grand Narbonne ont la volonté de mener une étude conjointe pour la valorisation paysagère, l'établissement d'un plan de référence avec un programme d'actions et d'orientations d'aménagement. La Canal du Midi dans la traversée du Somail a connu depuis plusieurs années des aménagements qui contribuent aujourd'hui à la fois à l'attractivité du site mais également à une impression d'incohérence, voire d'abandon de certains secteurs.

L'abattage des arbres a renforcé cette impression.

Les objectifs sont : pour VNF de restaurer le patrimoine végétal, pour le Grand Narbonne, valoriser les conditions d'accueil avec des aménagements (mobiliers urbains, brumisateurs...).

De plus, conformément à la priorité ciblée du GAL des Pays Vignerons, l'étude et les actions qui en découleront permettront de valoriser et d'accentuer les efforts menés par les acteurs agricoles (caveaux et domaines), par les prestataires touristiques, par VNF et par les collectivités pour valoriser et promouvoir les produits locaux.

Cette étude s'inscrit donc pleinement dans le cadre du projet de coopération interterritoriale mené par les 3 GALs Lauragais, Itinérance et Pays Vignerons et est intégré au nouvel accord de coopération 2014 (Lien avec le dossier de l'ADT11).

Ainsi les préconisations obtenues à titre expérimental sur le Somail pourront être utiles et déclinables dans un but d'harmonisation sur tout le linéaire.

Plan de financement prévisionnel :

- 14 500€ pour VNF
- 14 500€ Grand Narbonne
- 40 000€ FEADER

Projet de coopération autour des circuits courts avec le Pays de Balagne (Corse) :

Une délégation du GAL des Pays vigneron s'est rendu sur place en décembre 2013, ce qui a permis de comparer nos avancées respectives sur le développement des produits locaux et d'apprécier leurs travaux sur leur propre thématique 2007/2013 « Bâtir une économie du tourisme patrimonial en Pays de Balagne ».

Vu la fin de programmation de ce programme européen, il a été décidé, malgré les nombreux projets communs envisagés, d'attendre la nouvelle programmation (2014/2020) pour concrétiser cette coopération.

Perspectives européennes 2014 / 2020 :

Le territoire du Carcassonnais porterait son propre GAL car le GAL des Pays vigneron excède à ce jour le seuil de population autorisée.

Le service instructeur ne sera plus l'Etat mais le Conseil Régional.

L'appel d'offres est lancé depuis le 1^{er} juillet pour une réponse des territoires en février 2015.

Un GAL ne peut être porté par une communauté d'agglomération puisqu'il concerne avant tout, le développement rural et l'association du Pays Carcassonnais est à la disposition de ses partenaires institutionnels pour être désignée comme structure porteuse de ce nouveau dispositif sachant que cela nécessite du personnel à temps plein sur cette action (2 personnes par GAL) et qu'il n'y aura pas de soutien financier dans la préparation du montage du dossier.

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité le volet GAL des Pays Vignerons, projet de coopération interterritoriale et les perspectives européennes 2014-2020 en préconisant une réunion dans les plus brefs délais entre le Conseil Général, Carcassonne Agglomération, la CDC de la Montagne Noire et le Pays Carcassonnais.

4. Point sur la structuration touristique

Lors du dernier Conseil d'administration le 13 janvier dernier, vous aviez voté la sélection du Cabinet Emotio Tourisme pour intervenir sur la 3^{ème} et dernière phase de la structuration touristique.

Un comité technique et un comité de pilotage ont eu lieu le 17 février dernier pour présenter le Cabinet ainsi que sa démarche et son calendrier d'opérations.

Un autre comité devait se réunir en avril afin de présenter les scénarii aux différents membres, comité que nous avons dû annuler car leur avocate juridique les a alertés sur la réforme territoriale en cours d'élaboration, en leur soumettant l'idée d'attendre juin 2014 pour avoir une idée plus précise des changements à intervenir en matière de compétence tourisme.

De là, le Cabinet nous a préconisé de demander une note juridique afin d'avoir une idée plus précise des tendances attendues en juin et des objectifs prisés.

Ces modifications ont été votées en bureau le 16 avril dernier.

La note devrait nous être rendue dans les jours qui viennent et nous prévoyons un Comité de pilotage suivi d'un CA à la rentrée de septembre.

Nous sommes donc en attente du résultat des débats parlementaires sur la réforme territoriale (compétence tourisme notamment) mais le fait que les Pays soient à nouveau reconnus pour leur souplesse d'actions et leur coordination des acteurs, nous semble un bon échelon pour mener à bien cette structuration.

Monsieur Eric Ménassi, Maire de Trèbes et Vice-Président en charge du tourisme à Carcassonne Agglomération, voit tout ce travail d'un œil bienveillant mais interrogatif en attendant la réforme territoriale.

Mutualiser autour d'une entité forte est l'objectif pour Carcassonne Agglomération qui s'y prépare.

Le tourisme est source de développement économique pour notre territoire et c'est en privilégiant une gouvernance unique que nous arriverons à optimiser cette richesse touristique.

André Durand, Rapporteur de la Commission tourisme approuve ces propos en soulignant les mauvais résultats pour les premiers six mois de l'année 2014, ce qui implique une urgence à se structurer.

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité le volet Structuration Touristique.

5. Présentation des comptes 2013 de l'association

Intervention de Madame Robert, notre expert comptable pour la présentation des comptes 2013.

L'exercice 2013 présente un résultat bénéficiaire de 3507€ mais il faut rappeler que les fonds associatifs eux, sont toujours en négatif pour un montant de : 25 311 €, ceci étant dû à des subventions publiques votées et qui n'ont pas été payées dans leur totalité, ceci sur plusieurs exercices, ce qui a fini par faire ce déficit cumulé depuis plusieurs années.

Afin de bien expliciter la situation il est préconisé par Mme ROBERT de mentionner cette situation dans l'annexe. Ceci permettra d'avoir une mention officielle à soumettre aux partenaires financeurs et leur spécifier de façon concrète l'impact lié au non-respect des budgets votés.

(Présentation détaillée lors de l'AG du 10 juillet 2014)

PAYS CARCASSONNAIS
11004 CARCASSONNE CEDEX

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES		256			256	
70710000 VENTE DE LIVRES		256			256	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	215 565		215 634		69-	0.03-
74000000 COTISATIONS MEMBRES	3 655		2 300		1 355	58.88
74000300 COTISATIONS COMMUNES	145 641		133 404		12 238	9.17
74000500 COT CHAMBRES CONSULAIRES	2 891		1 317		1 574	119.50
74003000 SUBVENTION PD 11	34 000		50 000		16 000-	32.00-
74003100 REGION SUBV ANIM 2005	27 000		27 000			
74100000 AIDE TPE ASP	2 378		1 613		765	47.44
AUTRES PRODUITS	0		1		0-	89.09-
75800000 PRODDIVERS DE GEST.COUR.	0		1		0-	89.09-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	215 821		215 635		187	0.09
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	81 575		127 587		46 012-	36.06-
60410000 ACHATS D'ETUDES ET DE PS	8 483		21 153		12 669-	59.89-
60630000 FOURN ENTRET & PETIT EQUI	204		283		80-	28.07-
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIV	827		1 187		360-	30.32-
61100000 FRAIS DE FONCTIONNEMNT	14 238				14 238	
61220000 CREDIT-BAIL MOBILIER	2 556		2 950		395-	13.39-
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	3 600		4 800		1 200-	25.00-
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	2 343		9 632		7 289-	75.67-
61400000 CHARGES LOCAT COPROPRIETE			20		20-	100.00-
61550000 ENTRET REP SUR BIENS MOBI	48				48	
61560000 MAINTENANCE	217		301		84-	27.88-
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	1 391		1 150		240	20.90
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	781		131		650	495.89
62140000 PERSONNEL DETACHE OU PRE			45 938		45 938-	100.00-
62260000 HONORAIRES	9 500		2 990		6 510	217.73
62261000 HONORAIRES INFORMATIQUES	418		222		195	87.79
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEU			4 425		4 425-	100.00-
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	23 116		18 174		4 942	27.19
62380000 DIVERS (POURBOIRES, DONNS)	19				19	
62500000 DEPLA.MISSIONS RECEPTIONS	9				9	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 621		2 165		544-	25.12-
62560000 MISSIONS	996		511		484	94.77
62570000 RECEPTIONS			270		270-	100.00-
62600000 FRAIS TELECOM	2 491		2 851		360-	12.63-
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	7 089		5 137		1 952	37.99
62670000 SFR			362		362-	100.00-
62780000 AUTRES FRAIS & COMM PREST	189		693		504-	72.77-
62810000 DIV.AUT.SERV. EXTERIEURS	1 441		2 239		799-	35.66-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 143		1 630		2 513	154.16
63110000 TAXE SUR LES SALAIRES	3 527				3 527	
63330000 PART EMPLOY A FORM PROF	616		1 630		1 014-	62.23-
SALAIRES ET TRAITEMENTS	89 020		68 817		20 202	29.36
64110000 REMUNERATIONS PERSONNEL.	89 020		64 197		24 822	38.67
64120000 CONGES PAYES			4 620		4 620-	100.00-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
CHARGES SOCIALES	36 969		24 084		12 886	53,50
64510000 URSSAF	29 285		16 727		12 558	75,08
64520000 MUTUELLE	624		367		257	69,94
64530000 CAISSE RETRAITE	4 389		4 003		386	9,64
64535000 CAISSE RETRAITE AGIRC	2 145		799		1 346	168,36
64580000 COT AUTRES ORGANISMES	341		246		95	38,44
64582000 CHARGES SOCIALES S/ CONGES PAY	185		1 940		1 756	90,48
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	608		761		153	20,10
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	608		761		153	20,10
AUTRES CHARGES	0				0	
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	0				0	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	212 315		222 878		10 564	4,74
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 507		7 243		10 750	148,41
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 507		7 243		10 750	148,41
TOTAL PRODUITS	215 821		215 635		187	0,09
TOTAL DES CHARGES	212 315		222 878		10 564	4,74
SOLDE INTERMEDIAIRE	3 507		7 243		10 750	148,41
EXCEDENTS OU DEFICITS	3 507		7 243		10 750	148,41

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau			7 243	7 243	
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 243	10 750			3 507
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports	21 575		21 575	28 818	28 818
Provisions réglementées					
TOTAL I	28 818	10 750	28 818	36 062	25 311

Intervention de M. André Durand à la suite de la comptable:

Comme je l'avais signalé lors du Conseil d'administration du 13 janvier 2014, où d'ailleurs nous vous avons fait voter le budget 2014, l'année 2013 a été une année difficile pour le Pays : factures de 2011/2012 non réglées, cotisations publiques non reçues.

En effet, en novembre 2013, la Communauté de Communes Piémont d'Alaric nous faisait savoir qu'elle ne paierait pas sa cotisation pour l'année en cours (soit 12 232€) : un courrier daté du 20 décembre 2013 a été adressé au Président afin de lui part des conséquences concrètes de ce retrait sans que cela ait changé la position de cette institution.

Après les élections et l'arrivée d'un nouveau Président, un autre courrier a été adressé afin de leur faire part de l'importance des enjeux touristiques pour leur territoire : il nous a été dit que nous n'aurions pas de réponses définitives avant septembre 2014 mais qu'ils participeraient à nouveau à la vie associative du Pays donc tout espoir n'est pas perdu...

En ce qui concerne le GAL 2014/2020, cette Communauté de Communes a choisi de rejoindre le GAL des Pays Vignerons.

La Chambre de Commerce et d'industrie de Carcassonne nous a fait part de son intention de ne plus adhérer au Pays en 2014, pour des raisons de restrictions budgétaires (adhésion année 2013 : 1634€) : un courrier a été également envoyé au Président afin d'attirer son attention sur les conséquences fâcheuses de ce retrait. Pas de changements de position.

Enfin, nous avons appris grâce à un article de presse du 20 juin dernier, que la Chambre des métiers se retirait des Pays pour des raisons économiques (adhésion 2014 : 808€) : un courrier de la Présidente a été envoyé récemment à Monsieur le Président de la Chambre des Métiers.

Nous avons su également économiser sur des postes comme la communication même si c'est quand même au détriment du développement économique des acteurs du territoire.

J'en profite pour remercier de leur fidélité la Chambre d'agriculture, la Communauté de Communes de la Montagne Noire, Carcassonne Agglo ainsi que tous nos adhérents : particuliers, associations, entreprises soit 196 structures (2945€) pour 781 personnes participant à l'animation de l'association (petit comparatif : en 2012 : 141 structures (2115€) et en 6 mois sur l'année 2014 : 220 structures (3315€) et 713 personnes **donc, nous sommes en progression constante, ce qui montre que notre travail est reconnu par les partenaires privés qui donnent non seulement de l'argent mais aussi, de leur temps à l'association pour travailler sur des projets communs, sources de développement économique et dans le contexte actuel, on en peut que s'en féliciter.**

Enfin, en tant que trésorier de l'association, je ne peux que souligner l'importance de se structurer très rapidement en syndicat mixte avec un projet structurant répondant aux exigences du Conseil Régional, du Conseil Général de l'Aude et des 3 communautés de communes.

Nous attendons donc avec impatience le résultat du débat parlementaire sur la réforme territoriale en matière de compétence tourisme.

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité la présentation des comptes 2013.

6. Approbation des comptes 2013 et lecture du rapport 2013 du commissaire aux comptes

La Présidente passe la parole à notre Commissaire aux comptes Nathalie HUZÉ pour l'approbation des comptes 2013 et lecture du rapport 2013 du commissaire aux comptes.

Melle HUZÉ appuie la requête de l'Expert-comptable quant à la mention à porter en annexe des comptes afin de clarifier la situation de l'association. En effet le résultat est à l'équilibre mais la trésorerie est très fragile et ne permet aucune anticipation d'action car elle ne permet pas d'engager des dépenses avant tout encaissement de financement.

Cette situation peut conduire à un blocage d'actions dont les financements (comme par exemple les financements européens) ne sont reçus qu'après engagement de la dépense acceptée : il s'agit d'un processus de remboursement et non d'anticipation. De ce fait, les actions pourraient se voir réduites ce qui conduirait à un paradoxe puisque les dites actions sont de plus en plus reconnues et génèrent des adhésions dans le privé au profit de l'association ! Actions que le Pays est amené à conduire en début d'année pour que les documents soient disponibles à l'ouverture de la saison touristique.

Le rapport à établir à l'issue de la présente réunion du Conseil et à présenter à l'Assemblée Générale, mentionnera un renvoi aux informations portées en annexe concernant la situation des fonds associatifs négatifs. Il est précisé qu'il ne s'agit nullement d'un refus de certification ou d'une certification avec réserves ou observations.

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité la présentation des comptes 2013 et prend acte que le rapport du Commissaire aux comptes mentionnera un renvoi à l'annexe des comptes annuels 2013 concernant les fonds associatifs négatifs.

7. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes concernant les comptes 2009 à 2012

Comme toute association bénéficiant de subvention supérieure à 150 000.00 €, nous devons nous doter d'un Commissaire aux comptes. Néanmoins durant la période de 2009 à 2012 cela n'a pas été le cas.

Par conséquent le Commissaire aux comptes va également rendre un rapport sur les années antérieures 2009 à 2012 et demande au Conseil d'Administration de noter dans l'objet de l'AG le « re-vote » des comptes liés à ces périodes afin que la procédure juridique soit rétablie et que les comptes des dites années soient adoptés sans faille.

Il faut rappeler que les décisions sur les comptes prises en l'absence d'un Commissaire aux comptes sont réputées juridiquement nulles.

Le Conseil d'administration prend acte de la rédaction de rapports du Commissaire aux comptes concernant les comptes 2009 à 2012.

8. Nomination du Commissaire aux comptes suppléant.

Un commissaire aux comptes suppléant est nommé au cas où Mme HUZÉ Nathalie ne pourrait pas remplir pleinement ses fonctions :

Monsieur Gilles MARIN

9. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration et du bureau du Pays Carcassonnais

Intervention de Madame la présidente :

Voici les propositions que je pourrais être amenée à faire lors de l'AG du 10 juillet si vous en êtes d'accord :

Conseil d'administration :

1^{er} collègue (Mairies)

Nous vous proposons de faire rentrer la Mairie de Douzens en la présence de Monsieur Philippe Rappeneau, Président de la CDC Piémont d'Alaric à la place de Monsieur Amouroux, Mairie de Barbaire, La Mairie de Monze en la présence de Mr

Caverivière à la place de Monsieur Camel, Mairie de Capendu, la Mairie de Caudebronde en la présence de Monsieur Cyril Delpech, Président de la CDC Montagne Noire à la place de Monsieur Sablayrolles, Mairie de Mas Cabardès et Madame Laure Giraudeau, Mairie de Pradelles Cabardès à la place de Madame Récio, Mairie de Lacombe.

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité les propositions pour le 1^{er} collège

Pas de changements pour le 2^{ème} collège (Conseil Général, Conseil Régional, Député) :

Monsieur Robert ALRIC, Conseiller Général du Canton de Capendu

Monsieur Jacques ARINO, Conseiller Général du Canton de Carcassonne II

Monsieur Francis BELS, Conseiller Général du Canton du Mas Cabardès

Madame Maryline MARTINEZ, Conseillère Régionale Languedoc Roussillon

Monsieur Henry GARINO, Conseil Régional Languedoc Roussillon

Madame Tamara RIVEL, Conseillère Générale du Canton de Carcassonne Est

Madame Aline JALABERT, Conseillère Générale du Canton de Saissac

Monsieur Régis BANQUET, Conseiller Général du Canton d'Alzonne

Monsieur Alain GINIES, Conseiller Général du Canton de Peyriac Minervois

Monsieur Alain MARCAILLOU, Conseiller Général du Canton de Conques/Orbiel

Monsieur Jean-Claude PEREZ, Député de Carcassonne

Monsieur Pierre SARCOS, Conseiller Général du Canton de Carcassonne Centre

Monsieur Alain TARRIER, Conseiller Général du Canton de Carcassonne Sud

Monsieur Christian REBELLE, Conseiller Général du Canton de Montréal

3^{ème} collège (chambres consulaires, partenaires associatifs, personnes privées, entreprises) :

Conformément à nos statuts (« Tout membre du Conseil qui aura manqué trois séances consécutives, sera considéré comme démissionnaire. »), nous vous proposons de remplacer les personnes suivantes : Corinne Lodziak par Mr Georges Combes, association Atribus (Val de Dagne), Monsieur Caizergues (CCI) par Monsieur Astre, entreprise EAURIZON, Mr St Martin par Monsieur Lauret (Gouffre de Cabrespine), Le Cru Cabardès par Madame Marie-Calley, SCIC Sudfrance.fr, Monsieur Mascaraque par Marie Elise Gardel et Monsieur Ménard par Evelyne Robert.

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité les propositions pour le 1^{er} et 3^{ème} collège.

Bureau du Pays :

Lors du CA du 24 octobre 2013, nous avons voté 3 postes de vice-présidents :

- Jean Claude PEREZ Député de l'Aude
- Alain GINIES Conseiller général
- Francis BELS Conseiller général

Monsieur Alain Giniès, appelé à des responsabilités supplémentaires, nous a fait part de sa volonté de se retirer de la vice présidence du Pays tout en restant au Conseil d'Administration.

Aussi, nous avons pressenti Monsieur Cyril Delpech, président de la CDC Montagne Noire mais sans réponse de sa part, nous allons préconiser lors de l'AG la candidature d'un membre assurant l'équilibre du territoire : il pourrait s'agir de Monsieur Ilhes pour le Minervois ou de Monsieur Garino pour la Région à la place de Monsieur Giniès. Madame la Présidente prendra l'attache du Département et de l'Agglomération à ce sujet.

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité les propositions pour la composition du Bureau du Pays Carcassonnais

10. Désignation d'un représentant du Pays au Conseil d'administration de la SCIC SUDFRANCE.FR

Madame la Présidente souhaite représenter le Pays au sein de SUDFRANCE.FR.

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité la désignation de Madame Rivel comme représentante au sein de la SCIC SUDFRANCE.FR.

11. Questions diverses

La Fête du Pays 2014, week end de Pâques, a eu lieu dans des difficultés inhérentes aux élections municipales (pas de communication sur la ville comme les années précédentes) mais il semblerait que la nouvelle municipalité souhaite pérenniser cette manifestation mais à une date ultérieure.

Suite aux bilans réalisés (2012, 2013 et 2014 en cours), les partenaires (prestataires touristiques, artisans, producteurs et Chambre d'agriculture), affirment qu'ils ne maintiendraient pas leur présence sur un autre week end.

Le Conseil d'administration confirme ce point de vue en soulignant que cette manifestation commence à être connue sur cette date là, qu'il faut à peu près 10 ans pour consolider un évènement (et nous en sommes déjà à la moitié) et que ce week end là, début de saison estivale, profite au report de la clientèle sur les autres sites touristiques du territoire tout au long de la saison touristique.

Pour la St Nicolas en décembre, les inscriptions doivent être lancées fin juillet.

Monsieur de Miaillhe, élu à la Mairie de Carcassonne, référent de la Cité, nous a demandé de le contacter dès que nous serions prêts à lancer cette manifestation.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'il nous a demandé une sélection différente des artisans pour qu'il n'y ait pas de concurrence (bijoux ? produits locaux ?).

Aussi, nous sollicitons l'avis du Conseil d'administration.

Ce marché d'artisans d'art, arrivé à sa 5^{ème} édition, fait l'unanimité quant à sa qualité et à sa diversité des produits présentés, pouvons nous prendre le risque d'altérer cette renommée qui a été si difficile à conquérir et qui est encore bien fragile quand on voit la difficulté de faire venir des artisans d'art d'autres départements sur la Cité de Carcassonne qui n'évoque pour eux, que la réputation « Made in Taiwan » et dont ils craignent que leur image y soit assimilée ?

Cela n'a été qu'à force d'affirmer que ce serait un VRAI marché d'artisans d'art avec un accueil chaleureux de la part des organisateurs que nous arrivons à conquérir, petit à petit, une image valorisante et de nombreux artisans réputés pour leur travail artistique de qualité.

Le Conseil d'administration approuve ces derniers éléments : il faut préserver l'essence même de cette manifestation et seules les personnes membres du conseil d'administration du Pays peuvent intervenir sur la sélection des participants.

Pas d'autres sujets abordés.

La Présidente invite l'assemblée à la prochaine Assemblée Générale du 10 juillet prochain au Hameau d'Herminis.

La Présidente,

Fin de la séance

Le Trésorier,



Tamara RIVEL



André DURAND